

ECOEA

ECOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

Droit pénal des mineurs : Les spécificités de la procédure

Informations pratiques

Octobre 2024

Catégorie : Droit pénal /
Droit des mineurs

Toutes les dates

04/10/2024 Poitiers +
visioconférence

Le public : Avocats

Niveau : 2

Durée : 1/2 journée

Objectifs :

Seront évoqués l'apport de la réforme et du code de justice pénale des mineurs, la primauté de l'éducatif sur le répressif, tempérée par l'évolution vers une logique répressive.

Tarif : 85 euros

(hors abonnements et jeunes barreaux)

La méthode :

Power-Point

Modalités : inscriptions au plus tard à J-15*

Intervenant

Maître Rémy Legigan, Avocat au barreau de Bordeaux

Informations importantes :

Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.

Informations et réservations :

 05.49.88.88.24

 www.avocats-ecoa.fr

formation.continue@avocats-ecoa.fr

* les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre suffisant de participants

Suivez l'ECOEA sur les réseaux sociaux :

 CRFPA Ecole du Centre Ouest des Avocats (ECOEA)

 @EDACentreOuest

Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats des Cours d'Appel d'Angers, Bourges, Orléans et Poitiers